

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 mars 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES, PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

AUX DIRECTRICES, DIRECTEURS DES SERVICES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

AUX DIRECTRICES MÉDICALES ET DIRECTEURS MÉDICAUX DES GRAPPES OPTILAB ET AUX DIRECTRICES CLINICO-ADMINISTRATIVES ET DIRECTEURS CLINICO-ADMINISTRATIFS DES GRAPPES OPTILAB

Chers collègues,

Nous vous annonçons, en date du 23 mars 2020, de **nouvelles priorités cliniques en matière de dépistage de la COVID-19**. Les personnes visées actuellement devraient pouvoir continuer d'accéder aux tests et à celles-ci s'ajoutent :

- Les patients hospitalisés ayant une présentation clinique ou radiologique compatibles avec un diagnostic de la COVID-19, afin de mettre en place les précautions appropriées et d'effectuer la recherche de contacts.
- Les professionnels de la santé qui sont en contact direct avec la clientèle (incluant les centres hospitaliers et les centres d'hébergement et de soins de longues durées) ainsi que les services ambulanciers ET qui présentent des symptômes avec une infection à SARS-CoV-2 (afin de prévenir la transmission nosocomiale) ET qui sont susceptibles d'avoir été exposés à la clientèle ou dont le retrait causerait un bris de services.
- Les résidents de centre d'hébergement de soins de longues durées et de résidence privée pour aînés présentant des symptômes compatibles avec une infection à SARS-CoV-2 OU en présence d'une éclosion potentielle d'infection respiratoire (au moins 2 cas) ou décès inattendu avec une cause respiratoire infectieuse suspectée.

... 2

La priorisation présentée dans le tableau ci-joint est celle qui prévaut.

Nous demeurons disponibles si vous avez des questionnements. Veuillez agréer, chers collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Yvan Gendron

p. j. 1

c. c. M. Martin Arata, ACMDPQ  
M<sup>me</sup> Diane Francoeur, FMSQ  
M. Louis Godin, FMOQ  
M. Yves Robert, CMQ  
Sécurité civile, MSSS  
Membres du CODIR  
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements publics de santé et de services sociaux

N/Réf. : 20-MS-00496-68